

ECONOMIA SOLUTIONS SASU au capital de 2 500 € 16 rue des mares Von...

FLVM TRANSPORTS SARL au capital de 10 000 € 11 Bis RUE ANDRE...

PERE ET FILS SAS au capital de 1 000 € 35 avenue Gabriel Péré...

PAXAFA SCI au capital de 360 000 € Siège social : 41 bis Grande Rue...

SCILES CHATEAUX Société Civile au capital de 1 000 € 95 ter route de la Ruchère...

Suite AGE du 02/09/2021, approbation des comptes définitifs de liquidation des opérations accomplies par le liquidateur...

L'assemblée générale extraordinaire du 01/09/2021 a décidé : la dissolution anticipée de la société à compter du 01/09/2021.

SCI JBI SCI au capital de 3 000 € Siège social : 55 chemin de la Gouttière 91310 LINAS...

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatives à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY.

Email : al@le-republicain.fr

FLVM TRANSPORTS SARL au capital de 10 000 € 11 Bis RUE ANDRE...

L'AGE du 30/06/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2021.

3,6,9 SAS au capital de 1 000 € 56 rue Paul Doumer 91510 ETAMPES...

L'AGE du 02/09/2021 a approuvé les comptes de liquidation, décharge le liquidateur M. MOHAMMAD Abu Bakar de son mandat.

AMRI Mohamed Jérôme GARIBALDI

PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES ET WEBRADIOS SAS au capital de 4 000 € Siège social : 31 Parc du Golf...

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20/08/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 19 rue du Moultier...

M AMMAND Jérôme demeurant 22 allée du Capricorne, LUYENS, 13090 Aix-en-Provence, de modifier l'objet social comme suit : tant en France qu'à l'étranger.

MIA SERVICES SAS au capital de 1 500 € 13 square Surocy 91350 GRIGNY

Suite AGE du 24/08/2021 et à compléter de ce jour, nouveau objet social : Toutes les opérations pouvant concerner directement ou indirectement le nettoyage et l'entretien de tous locaux commerciaux, industriels et d'habitation.

RIBCAP SCI au capital de 1 000 € Siège social : 15 route d'Arpajon 91470 LIMOUZINS

Suivant décision collective des associés du 07/09/2021, il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 07/09/2021, aux activités : ventes de tout ensemble immobilier.

SERVICES FUNERAIRES ORGANISATION Siège : SFO SAS au capital de 20 000 € 804 646 834 RCS EVRY

Suite AGE du 15/07/2021, il a été décidé à l'unanimité la transformation de la Société en SARL sans création d'un titre moral nouveau.

ENJOY SASU au capital de 1 000 € 34 rue du Minotaur 91350 GRIGNY

Suite AGE du 30/08/2021 et à compléter de ce jour, nouveau objet social : transaction de biens immobiliers sur le compte de tiers.

Suite AGE du 30/06/2021, les associés ont décidé de poursuivre l'activité de la société, malgré les pertes enregistrées, supérieures à la moitié du capital social.

COUR D'APPEL DE PARIS EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE (procédures collectives)

Par arrêt en date du 06/07/2021, la Cour d'Appel de PARIS a infirmé le jugement rendu par le Tribunal Judiciaire d'Evry en date du 11 Mars 2021 qui avait prononcé la liquidation judiciaire de :

4 rue de la Mare à Tisser 91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY R.C.S. N° 804 363 588

AVIS DE SASINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil

Insertions Diverses

Suivant testament olographe en date du 6 juillet 2015, Madame Jeanne Claire RENULT, en son vivant Retraîtée, veuve de Monsieur Louis Jean DUPLAN, demeurant à VILLEMORIS-SUR-ORGE (91360), 3 rue de l'Orge.

testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Serge LELOUCHE, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «BDL ACT», titulaire d'un Office Notarial à EPINAY-SUR-ORGE, 5, rue des Morceaux, le 20 juillet 2021, d'où il résulte que le legsataire rempli les conditions de sa saine.

Mercredi 8 septembre 2021 de 9h30 à 12h30 (ouverture de l'enquête) Samedi 25 septembre de 9h30 à 12h30 Vendredi 1er Octobre 2021 de 14h00 à 17h00 Samedi 9 octobre 2021 de 9h30 à 12h30 (clôture de l'enquête)

Les observations du public devront parvenir au siège de l'enquête avant le 9 octobre à 12h30. A compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours pour émettre ses conclusions.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Préalable à la modification n° 1 du plan local d'urbanisme (P.L.U.) et proposition du Périmètre Délémité des Abords (P.D.A.) autour de l'Eglise Saint-Pierre et de l'ancienne Porte de Paris.

Les observations du public de l'ouverture de l'enquête est public quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelle dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux diffusés dans le département.

COMMUNE DE VARENNES-ESSONNES DE CORBEIL-ESSONNES Création du périmètre délimité des abords protégé au titre des monuments historiques sur le territoire de Corbeil-Essonnes

ERRATUM - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE VILLE DE MENECY Préalable à la modification n° 1 du plan local d'urbanisme (P.L.U.) et proposition du Périmètre Délémité des Abords (P.D.A.) autour de l'Eglise Saint-Pierre et de l'ancienne Porte de Paris.

PREALABLES A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE, A LA CESSIBILITE DES PARCELLES NECESSAIRES A LA REALISATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DES CHAROIX

AVIS DE SASINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil

PROJET : Il est présenté par la société d'économie mixte SORGEM et situé sur un site couvrant 14,2 ha à proximité immédiate du bourg.

DEMANDE D'INFORMATION SUR LE PROJET : SORGEM - 157-159 route de Corbeil - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois (Mme Marie LEONARD 01.60.15.58.18).

COMMUNE DE VARENNES-JARCY AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Mise en concordance des documents du lotissement «La Maisonnerie» avec le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Varennes-Jarcy.

COMMUNE DE VARENNES-ESSONNES DE CORBEIL-ESSONNES Création du périmètre délimité des abords protégé au titre des monuments historiques sur le territoire de Corbeil-Essonnes.

REMARQUE : L'avis d'enquête est public quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelle dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux diffusés dans le département.

AVIS DE SASINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil

Le dossier sur support papier et sur un poste informatique mis à disposition en mairie de Varennes-Jarcy aux heures habituelles d'ouverture.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'Etat en Essonne : https://www.essonne.gouv.fr/publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/Amenagement

Le conseil municipal devra se prononcer par une déclaration de projet sur l'intérêt général du projet et sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme.

Le projet sera ou non déclaré d'utilité publique par le préfet de l'Essonne. EP-21-262 contact@publilegal.fr

Le conseil municipal devra se prononcer par une déclaration de projet sur l'intérêt général du projet et sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme.